

Module d'intervention consacré à la prévention des infections postchirurgicales

Nous cherchons des hôpitaux pilotes supplémentaires !

En octobre 2015, le module de Swissnoso intitulé « Intervention pour la prévention des infections post-opératoires » a été implémenté avec succès. Déjà six hôpitaux pilotes de tailles et missions diverses participent à la première partie de la phase pilote. Dans chacun d'eux, la mise en application pratique de l'intervention commence ces prochaines semaines. La première phase ayant bien démarré, nous cherchons maintenant d'autres hôpitaux pilotes prêts à s'impliquer dans le développement de ce module et dans son introduction sur le marché.

Pourquoi une intervention est-elle nécessaire ?

Swissnoso surveille depuis des années les infections post-opératoires en collaboration avec ANQ et communique régulièrement les taux d'infection aux hôpitaux et aux médecins. Bien qu'une réduction significative des taux d'infections pour certaines procédures chirurgicales ait été observée durant la période 2013-2014, ceux-ci restent néanmoins plus élevés que dans d'autres pays. Une enquête transversale menée dans tous les hôpitaux suisses a en outre montré que l'adhésion à des mesures de prévention simples pouvait être améliorée.

Que comporte le module ?

Le module vise à améliorer la qualité des structures dans le domaine de la prévention des infections postchirurgicales dans les hôpitaux impliqués et à former les collaborateurs à la mise en oeuvre des mesures de prévention. Concrètement, il s'agit d'améliorer l'adhésion à trois importants éléments de prévention (élimination des poils, désinfection cutanée préopératoire, prophylaxie antibiotique). Ces mesures interventionnelles sont accompagnées d'une surveillance régulière de leur mise en application avec transmission des résultats aux hôpitaux impliqués.

Quels sont les objectifs du module ?

Les principaux objectifs du module sont d'atteindre une adhésion de 90% aux mesures susmentionnées et par conséquent de diminuer le taux d'infections postchirurgicales d'au moins 10% par rapport à la situation initiale en l'espace de 2 ans.

Pourquoi participer ?

Les infections post-opératoires augmentent la morbidité et la mortalité. Elles entraînent aussi des coûts élevés et une prolongation des séjours hospitaliers. Depuis 2014, l'ANQ publie de manière transparente les taux d'infection de certaines procédures chirurgicales, de sorte que les résultats de votre hôpital peuvent être directement comparés à ceux d'autres établissements. Si vous participez à ce nouveau module d'intervention, nous vous aidons à diminuer continuellement et durablement ces taux d'infection, à améliorer ainsi la prise en charge de vos patients et à diminuer les coûts.

Qu'attend-on de vous en cas de participation ?

Voici les exigences à remplir :

- Confirmation écrite de la direction de l'hôpital concernant son soutien au projet
- Désignation d'un chef de projet, ainsi que d'une équipe de projet formée par des collaborateurs de l'équipe médicale, de la salle d'opération et de l'administration de l'hôpital/gestion de la qualité
- Développement de directives locales couvrant les objectifs de l'intervention
- Allocation d'un budget-temps pour la formation ciblée du personnel à la mise en oeuvre des directives
- Mise à disposition de personnel pour surveiller l'application des directives et observer au minimum 40 opérations par année issues du programme de surveillance des infections du site chirurgical
- Rencontres trimestrielles de l'équipe du projet pour discuter des résultats

À quels coûts faut-il s'attendre ?

Poste de dépense	Hôpitaux pilotes	Implémentation nationale
Contribution socle	5'000 CHF	≥ 100 lits chirurgicaux : 10'000 CHF < 100 lits chirurgicaux : 5'000 CHF
Contribution annuelle lors de l'implémentation du module à l'échelle nationale, probablement dès 2017	50 CHF/ lit chirurgical	50 CHF/ lit chirurgical
Temps de travail local en équivalent plein temps (EPT)	1 ^{ère} année : env. 10% 2 ^e année : env. 5%	1 ^{ère} année : env. 10% 2 ^e année : env. 5%

Dans le cadre de la phase pilote, vous payez seulement la contribution socle réduite de CHF 5'000. Vous êtes par ailleurs dispensés de contribution annuelle durant la phase pilote.

Qu'est-ce que nous vous offrons ?

- Élaboration de directives homogènes à l'échelle nationale sur la désinfection préopératoire de la peau et la technique d'élimination des poils
- Guide pour l'élaboration ou l'adaptation de directives liées aux objectifs de l'intervention
- Supports de cours
- Formation du personnel chargé sur place de la mise en oeuvre de l'intervention et des observations
- « Matinée d'immersion » en salle d'opération à l'hôpital universitaire de Bâle
- Mise à disposition d'un questionnaire et d'une base de données pour la saisie des observations pratiques
- Conseils/réponses aux questions
- Rédaction trimestrielle de rapports permettant une comparaison anonymisée avec d'autres hôpitaux (benchmark)
- Mention spéciale sur le site internet de Swissnoso pour les hôpitaux qui participent
- Certificat de participation délivré par Swissnoso

En plus des aspects pratiques susmentionnés, nous vous offrons une étroite collaboration avec Swissnoso, de sorte que vous pouvez profiter de la longue expérience et du savoir-faire de nos membres.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec notre directeur Recherche et développement : Alexander.Schweiger@swissnoso.ch. Nous vous donnerons volontiers de plus amples informations.

Vos patients seraient ravis que vous participiez !